

研究ノート

C. AURELIUS PARTHENIUS:  
un homme interrégional en Gaule romaine

YAMAMOTO Haruki

Quand on visite le musée archéologique de Nîmes, on peut trouver le cippe de C. Aurelius Parthenius dans le corridor en face de la cour de ce musée. Il porte le texte suivant<sup>(1)</sup>:

*C (aius) Aurelius*

*Parthenius*

*ornamentis dec (urionalibus)*

*honoratus col (oniae) Aug (ustae)*

*Nemausi sevir Aug (ustalis)*

*col (oniis) Copia Claud (ia) Lugud (uno)*

*item Narbone Martio*

*et Firm (o) Iul (io) Secund (anorum) Arausione*

*et Foro Iulii Pacato*

*ubique gratuitis honoribus*

Ce personnage C. Aurelius Parthenius était décurion honoraire de Nîmes et sévir augustal à quatre villes (Lyon, Narbonne, Orange et Fréjus), en dispense du versement de *summa honoraria*. Il nous intéresse beaucoup, parce qu'il était sévir augustal à plusieurs villes. Normalement sévir augustal était celui à une seule et même ville. Pourquoi était-il un tel sévir augustal? Et comment était ce personnage?

\*

Nous allons analyser cette inscription du point de vue suivant: son gentilisse, son nom, l'honneur des ornements du *décursionat*, *sévirat augustal* à quatre villes, et dispense du versement de *summa honoraria*.

### 1. Son gentilisse, son nom

Comme c'est connu, ce gentilisse Aurelius est celui du père de l'empereur Antoninus Pius<sup>(2)</sup>. De ce faite, il me semble que ce personnage soit l'affranchi de gens Aurelia et qu'il soit relié à la famille impériale. Donc c'est raisonnable qu'il dessert le culte impérial. A Nîmes il y a quelques *sévirs augustaux* qui ont ce gentilisse. Ce sont les suivants<sup>(3)</sup>:

*CIL* XII 3201 Nîmes Q. Aurelius Euhelpistus<sup>(4)</sup>

*CIL* XII 3202 Nîmes Q. Aurelius Herma<sup>(5)</sup>

*CIL* XII 3204 Nîmes P. Aurelius T.....<sup>(6)</sup>

D'après J. - J. Hatt<sup>(7)</sup>, les noms Euhelpistus et Herma sont religieux. Et bien qu'il ne soit pas *sévir augustal* à Nîmes, le nom Parthenius est aussi religieux. De là il me semble qu'ils aient un rapport avec un certain culte.

### 2. *Sévir augustal* avec l'honneur des ornements du *décursionat*

On observe que ce personnage avait *sévirat augustal* avec l'honneur des ornements du *décursionat*<sup>(8)</sup>. A Nîmes il y a plusieurs exemples<sup>(9)</sup>. Ce sont les suivants:

*CIL* XII 3191 Nîmes Ile s. Iulius Aemilius Anicetus<sup>(10)</sup>

*CIL* XII 3203 Nîmes Ile s. C. Aurelius Parthenius

*CIL* XII 3219 Nîmes Firmus Lucani l.<sup>(11)</sup>

*CIL* XII 3221 Nîmes C. Fulvius Nicephorus<sup>(12)</sup>

*CIL* XII 3245 Nîmes Ile s. L. Letius Marullus<sup>(13)</sup>

*CIL* XII 3249 Nîmes Ile s. Q. Magius Epitynchanus<sup>(14)</sup>

*CIL* XII 4068 Manduel C. Octavius Pedonis l. Trophimius<sup>(15)</sup>

*CIL* XII 4081 Uchaud C. Iulius Italus<sup>(16)</sup>

Dans ce cas, on peut trouver deux affranchis<sup>(17)</sup>, deux personnes d'origine grecque<sup>(18)</sup> et trois noms religieux<sup>(19)</sup>. O. Hirschfeld estime que quatre inscriptions datent du IIe siècle<sup>(20)</sup>, ainsi au cours de temps, quelques sévirs augustaux obtenaient l'honneur des ornements du décurionat et devenaient décurion honoraire. C'était une sorte de promotion sociale pour eux.

### 3. Sévirat augustal à quatre villes

Ce phénomène est très rare, parce que normalement sévir augustal est celui à une seule et même ville. Un tel sévir augustal est extraordinaire. D'abord on demande si ces quatre sévirats augustaux étaient exercés simultanément ou successivement. D'après J. Gascou<sup>(21)</sup>, en général la conjonction *item* indique fonction exercée successivement et la conjonction *et* signifie fonction exercée simultanément, mais J. Gascou juge que ce n'est pas sûr dans ce cas.

Ensuite quel genre de relation ont ces quatre villes entre elles? D'après O. Hirschfeld, "l'ordre d'énumération des villes dans cette inscription correspond à leur importance décroissante"<sup>(22)</sup>. En effet, Lyon est la métropole des Trois Gaules et les autres sont les villes de Gaule Narbonnaise. Ces quatre villes sont colonies romaines. Elles sont fondées pendant la période de César et Auguste. Donc les habitants de ces villes sont sympathiques envers la famille impériale en tant que patrons de leur ville.

Est-ce que ce phénomène signifie le réseau régional des villes? Selon M. Christol<sup>(23)</sup>, les "affranchis dépendent de grandes familles" et "leurs unions copient celles de leurs maîtres"<sup>(24)</sup>. Il est donc possible que le maître de ce personnage avait un certain rapport avec ces quatre villes. Mais quoi qu'il en soit, il me semble que ce phénomène signifie la relation horizontale ou verticale entre les villes en Gaule romaine<sup>(25)</sup>.

#### 4. dispense du versement de *summa honoraria*

C. Aurelius Parthenius a été dispensé du versement de *summa honoraria* à cinq villes (Nîmes, Lyon, Narbonne, Orange et Fréjus). M. Gayraud indique que la *summa honoraria* était habituelle<sup>(26)</sup>. Mais d'après W. Langhammer, "die summa honoraria konnte zwar ex decreto decurionum erlassen werden, was sicherlich nur in Ausnahme fällen zu geschehen pflegte"<sup>(27)</sup>. Il est possible que les dirigeants et les habitants de ces villes souhaitaient ce personnage à devenir décurion et sévir augustal. Si c'est vrai, il était très influent et respecté dans cette région.

\* \* \*

Ainsi était ce personnage C. Aurelius Parthenius l'homme interrégional. A cette époque et dans cette région, comment était cet homme? Selon M. Christol<sup>(28)</sup>, il est comparable à un anonyme qui était "naute de l'Atr (ica?) et de l'Ou(idis), curateur de cette corporation, de même utriculaire(e), de la corp(oration) d'Arl(es) et curat(eur) de cette corp(oration)"<sup>(29)</sup>. Et M. Christol aussi relève deux anonymes (*ILGN* 423 et 424)<sup>(30)</sup>. L'un était sévir augustal et décurion honoraire à Lyon, curateur des marchands de vin, et sévir des habitants à Lyon. L'autre était décurion honoraire à Nîmes, curateur des marchands de vin qui s'établissaient aux canabae de Lyon, et leur intendant<sup>(31)</sup>.

Parmi les cinq villes qui sont en rapport avec C. Aurelius Parthenius, Nîmes, Lyon et Orange étaient villes qui avaient des rapports avec les transports fluviaux du Rhône, tandis que Narbonne et Fréjus étaient celles qui avaient des rapports avec les transports maritimes de la Méditerranée. En tout cas, il est raisonnable de penser qu'il s'occupait des affaires des transports fluviaux et maritimes et par cela il a amassé des richesses. A juger par cela, on pourrait conclure qu'il était vraisemblablement marchand de vin.

- (1) *CIL* XII 3203 = *ILS* 6984 Cf. J. Gascou et M. Janon, *Inscriptions Latines de Narbonnaise (I.L.N.)*, Paris 1985, p.22f. n.59. Cf. J. Gascou, Le statut d'Avignon d'après un prétendu faux épigraphique de la cité d'Apt (Vaucluse), dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 23, 1990, p.225-233, partic. p.229.
- (2) T. Aurelius Fulvus Cf. *RE* II/2 col. 2492: Aurelius (135)
- (3) Cf. L. Iulius Niger Aurelius Servatus (*CIL* XII 3236 Nîmes IIe s.) :  
*L. Iulio Q. f. (tribu) Volt(inia) / Nigro / Aurelio Servato / omnib(us) honorib(us) in colonia sua / functo / seviri corporati / Nemausenses / patrono / ex postulatione populi / l(ocus) d(atus) d(ecreto) d(ecurionum)*
- (4) *D(is) m(anibus) / Q. Aurel(ii) Euhel / pisti sevir(o) / Augustali corp(orato) / Q. Curius Aureli / anus fil(ius) et / Aureleius Eutyches lib(ertus)*
- (5) *D(is) m(anibus) / sevir(o) Aug(ustali) / Q. Aurelio / Hermae / vestiar(io) Ital(ico) / seviri Aug(ustales) / Politicus / Phoebus / Restitutus lib(ertus) / et Syntiche lib(ertus)*
- (6) *P. Aurelio T. .... / sevir(o) Aug(ustali) / ex testam(ento)*
- (7) J. - J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, Paris 1986, p.48, 263, 270, 279.
- (8) D'après M. Christol, décurion honoraire "concerne les notables d'autres cités venus s'établir à Nîmes, vraisemblablement à l'issue d'une alliance". Cf. Id, Nîmes et les marchands de vin de Lyon, dans *Inscriptions latines de Gaule Lyonnaise*, Lyon 1992, p.125-131, partic. p.129.
- (9) D'après M. Christol (*op. cit.* p.129), "ces exemples témoignent de la capacité d'attraction de ses élites dirigeantes qu'elles apportaient à qui voulait bien se joindre à l'une de leurs parties".
- (10) *Sevir(o) aug(ustali) / et decurioni / ornamentar(io) / Iulio Aemilio / Aniceto et / Iuliae Theophile / v(ivus) s(ibi) p(osuit)*
- (11) *Dis manibu(us) / Firmi Lucani l. / sevir(o) aug(ustali) / ornamentis / decurion(i) Nemausi / honorato*
- (12) *D(is) m(anibus) / C. Fulvi Nic ( ) / ri sevir(o) aug(ustali) cor / porat(o) et decurio / nis ornamentar(io) / Fulvia C. f. Cassiana / patris carissim(i) et / sanctissim(i)*

- (13) *L. Letius / Marullus / sevir aug(ustalis) et / decur(io) ornam (entarius) / v(ivus) s(ibi) f(ecit)*
- (14) *Sevir aug(ustalis) / et dec(urio) orna(mentarius) / Q. Magius / Epitynchanus / v(ivus) s(ibi) f(ecit)*
- (15) *Dianae / Aug(ustae) (S)ac(rae) / C. Oc(t)avi / P(ed)onis lib. / T(r)o(phi)mi(o) / sevir(o) aug(ustali) / (de)c(ur)io / ornamentar(io)*
- (16) *Marti Aug(usto) / C. Iulius I(t)a(l)us / sevir aug(ustalis) / (h)onoratus / ornamentis / decu(rionalis)*
- (17) *CIL XII 3219 (Firmus Lucani l.), 4068 (C. Octavius Pedonis l. Trophimius). Cf. M. Christol, op. cit., p.129.*
- (18) *CIL XII 3191 (Anicetus), 3221 (Nicephorus), 3249 (Epitynchanus). Cf. M. Christol, ibid.*
- (19) *CIL XII 3191 (Anicetus), 3203 (Parthenius), 3221 (Nicephorus). Cf. J. - J. Hatt, op. cit. p.252, 277, 279.*
- (20) *CIL XII 3191, 3203, 3245, 3249.*
- (21) *J. Gasco, I. L. N., p.22 n.59.*
- (22) *Cf. M. Gayraud, Narbonne Antique des origines à la fin du IIIe siècle, Paris 1981, p.369 n.394.*
- (23) *M. Christol, op. cit., p.129. Cf. F. Mourlot, Essai sur l'histoire de l'augustalité dans l'Empire romain, Paris 1895, p.95-96.*
- (24) *M. Christol, Evergétisme et évergètes à Nîmes à l'époque impériale (I): A propos d'un hommage public : l'argent et la famille, dans Les Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise : Actes de la table ronde d'Alba 2 et 3 juin 1989, Nîmes 1992, p.49-63.*
- (25) *Cf. H. Yamamoto, Les sévirs augustaux et les villes en Gaule romaine sous le Haut-Empire, dans Memoirs of Beppu University, XXXVI (1995), p.25-30, partic. p.28.*
- (26) *M. Gayraud, op. cit., p.372 n.410.*
- (27) *W. Langhammer, Die rechtliche und soziale Stellung der Magistratus municipales und der Decuriones, Wiesbaden 1973, S.36 A.44.*
- (28) *M. Christol, op. cit., p.130 : "un anonyme, dont les activités étaient*

orientées vers Arles et la moyenne vallée du Rhône".

- 89 *CIL* XII 4107: ...*naut (a) Atr, et Ov., curator / eiusdem corporis item / utriclar(ius) corp(oratus) Arelat(ensis) / eiusdemq(ue) corp(oris) curat(or)*... Cf. Y. Burnand, Un aspect de la géographie des transports dans la Narbonnaise Rhodanienne: les nautes de l'Ardèche et de l'Ouvèze, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 4, 1971, p.149-158, partic. p.151.
- 90 *ILGN* 423 = *AE* 1900, 203: ...*seviro Aug. col. Copia] / Claudia Lugduno [item col.] / Nem. item decurio[ni orna] / mentario col. eius[d. cura] / tori negotiator[um vina] / riorum et seviro[rum Lug] / duno consisten[tium] / vivus posui[t] ; ILGN 424 = AE 1909, 81: ...*decurioni] / ornament [ario col. Aug.] / Nem. curator ne[gotiato] / rum vinariorum [qui] / Lugduni in can [abis] / consistunt praef [...] / Elpidopho[rus] / ...**
- 91 M. Christol identifie l'un avec l'autre. Cf. Id, *op. cit.*, p.128 ; L. Cracco Ruggini, Les structures de la société et de l'économie lyonnaises au IIe siècle, par rapport à la politique locale et impériale, dans *Les martyrs de Lyon(177)*, Paris 1978, p.65-92.